

CAPN du 14 juin : déclaration du SNUDI-FO

● A l'occasion de cette CAPN, le SNUDI-FO souhaite rappeler son attachement à l'existence des commissions administratives paritaires, aujourd'hui menacées. Le gouvernement, témoignant d'un mépris sans nom pour les syndicats, vient d'annoncer sa volonté de supprimer des milliers d'instances paritaires dans la Fonction publique.

En faisant des CAP des coquilles vidées de leur substance, le gouvernement veut individualiser les carrières, laisser les agents seuls face à leur hiérarchie et affaiblir le Statut général des fonctionnaires et les garanties collectives sur les déroulements de carrière.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des accords de Bercy de 2008 que FO n'a pas signés. Elles éclairent les enjeux du « nouveau contrat social avec les agents de la Fonction publique » que le gouvernement veut imposer, afin de substituer le contrat au statut, pousser vers la sortie des milliers d'agents à travers un plan de départs dits « volontaires » et individualiser les rémunérations, remettant en cause la conception républicaine de la Fonction publique.

Le SNUDI-FO demande le retrait de ces mesures, rappelle son attachement indéfectible au paritarisme dans les CAP et son rétablissement dans les CT et les CHSCT. Le SNUDI-FO exige le maintien de ces trois instances avec toutes leurs prérogatives en matière de droit à mutation, de déroulement de carrière, de dotation en postes et donc en personnels.

● Nous nous réunissons alors qu'actuellement, dans les départements, avec la campagne de promotion à la hors-classe, les personnels subissent les effets néfastes du protocole PPCR.

Le SNUDI-FO rappelle que Force Ouvrière n'a pas signé ce protocole. Il rappelle également que ce protocole était minoritaire parmi les syndicats de la fonction publique (puisque FO, la CGT et SUD ne l'ont pas signé au contraire de la FSU, de la CFTD et de l'UNSA) et qu'il a été imposé par un coup de force antidémocratique par le précédent gouvernement.

Au vu du déroulement des CAPD hors-classe, le SNUDI-FO se félicite tous les jours que Force Ouvrière n'ait pas signé ce protocole.

Tout d'abord, alors que la note de service invitait les DASEN à réunir les CAPD avant le 31 mai, l'arrêté fixant le pourcentage de promus n'est toujours pas paru ! Pour autant, dans les départements, des nombres de promus sont annoncés... c'est à n'y rien comprendre !

Nous remarquons que ces chiffres sont bien souvent en dessous de ceux de l'année dernière. Par exemple, dans l'académie d'Amiens, la dotation académique s'élève cette année à 396 alors qu'elle était de 402 l'année dernière. En Haute-Loire, 41 collègues sont passés hors-classe en 2017, et seulement 30 en 2018, soit une baisse de 27%. Non seulement PPCR n'assure pas une carrière complète sur deux grades, mais en plus PPCR diminue le nombre de promus !

Les collègues découvrent bien souvent avec stupéfaction l'avis porté sur eux par l'IEN et l'appréciation délivrée par le DASEN. Des personnels bien notés se retrouvent seulement « satisfaisant ». Des personnels qui n'ont jamais vu leur IEN se retrouvent « à consolider »... PPCR instaure le règne de l'arbitraire et du fait du prince, ce que nous ne pouvons accepter.

D'autant plus que, d'après la circulaire sur la hors-classe, qui stipule « J'appelle votre attention sur le fait que l'appréciation qui sera portée cette année conformément aux orientations précitées sera conservée pour les campagnes de promotion ultérieures si l'agent n'est pas promu au titre de la présente campagne. », les appréciations resteront gravées dans le marbre.

Le SNUDI-FO invite donc dans les départements les personnels à multiplier les recours, sous toutes les formes possibles. Le SNUDI-FO continuera d'intervenir auprès du ministère sur cette question.

Le SNUDI-FO revendique un taux d'accès à la HC d'au moins 18 % pour garantir un nombre de promus au moins égal à celui de 2017 ainsi qu'un barème basé sur l'AGS.

● Pour revenir à l'ordre du jour de cette CAPN, **concernant les départs en formation CAPPEI**, il est utile de rappeler que c'est pour adapter les formations spécialisées à l'école inclusive de la loi de refondation que le Ministère Valls-Vallaud-Belkacem a transformé le CAPA-SH et le 2CA-SH en CAPPEI commun au 1^{er} et au 2^{ème} degré.

Au moment de sa mise en place, FORCE OUVRIERE a dénoncé cette transformation et s'est opposée à cette nouvelle certification commune aux deux corps. Tout comme nous avons dénoncé la suppression des options qui garantissaient la prise en charge spécifique des élèves en fonction de la nature et du degré de leur handicap et/ou de leurs difficultés scolaires et leur remplacement par des parcours indifférenciés, comme le parcours RASED où le rôle du maître E ou du maître G ne sont plus distincts. Ces mesures ne peuvent que contribuer à accélérer le processus d'extinction complète des RASED, en particulier et de l'ASH en général.

De plus, nous tenons à exprimer notre plus grande inquiétude quant à l'information selon laquelle, dans l'Académie de Créteil, l'ESPE vient de créer un Master « école inclusive ». Ce Master devrait préparer les futurs PE à la « pratique réflexive de l'école inclusive », avec « analyse clinique des pratiques professionnelles », « approches psychologiques de l'élève dans le cadre de l'école inclusive » pour « être une personne-ressources » dans l'école.

Nous ne pouvons donc que craindre que le peu d'enseignants spécialisés exerçant déjà, non plus dans des classes, mais dans des dispositifs, soient vite remplacés par de jeunes PE sortis de l'ESPE et qui, détenteurs de ce Master, vont très vite devenir des « personnes-ressources handicap », ce qui, il faut bien l'admettre, permettra de faire encore plus d'économies de personnels spécialisés.

On sera donc passé du CAPSAIS, au CAPA-SH (qui supprimait déjà plusieurs centaines heures de formation), au CAPPEI (qui supprime les options) pour finir par la création d'un Master « école inclusive » qui supprimerait toute référence à l'enseignement spécialisé ou adapté !

Pour FORCE OUVRIERE, ces mesures, sous prétexte d'égalité des chances, visent tout simplement à détruire l'ASH qui devient beaucoup trop cher pour un gouvernement qui ne cherche qu'à réduire les déficits publics ! Pourquoi former des enseignants spécialisés quand l'objectif affiché est de scolariser tous les élèves, quels que soient la nature et le degré de leur handicap, dans des classes dites ordinaires ?

La conférence nationale du 28 mars 2018 à l'initiative de notre Fédération la FNEC FP-FO a tiré « un constat alarmant concernant l'inclusion scolaire systématique. Notre Fédération demande au gouvernement d'ouvrir des négociations en urgence sur les conditions de travail des personnels ».

Pour toutes ces raisons, et parce que FORCE OUVRIERE défend l'existence et le retour à une véritable formation spécialisée avec retour aux options spécifiques, **nous demandons, a minima, que toutes les candidatures aux stages CAPPEI soient retenues.**

Au moment où l'inclusion scolaire systématique met à mal de nombreux élèves et de nombreux enseignants **il est plus que jamais nécessaire de former des personnels mais aussi et surtout de maintenir et de créer les postes nécessaires en RASED, en ESMS, en SEGPA, en EREA, en ULIS.**

● Nous souhaitons conclure cette déclaration sur la question des inévitables. Alors que les résultats des mutations interdépartementales montrent que seuls 23,70% des personnels ont obtenu satisfaction, **le SNUDI-FO demande que le ministère donne aux DASEN des consignes permettant la satisfaction du plus grand nombre de demandes.**